

**STIF**  
**Service des ressources humaines**  
**et des relations sociales**

**Fiche de poste n° 74/2011**

**Postes à pourvoir** : Gestionnaire de contrats de type 2 et des conventions de partenariat à la division Offre Routière Bassin au sein de la Direction de l'Exploitation. Poste de catégorie A.

**Rôle du STIF** : le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, est un établissement public local. Il est en charge de l'organisation des services de transports publics dans la région Ile-de-France ; il fixe les tarifs et assure l'équilibre financier du système de transport. Il met en œuvre les grands projets d'investissement et contribue à l'amélioration de la qualité des transports offerts aux voyageurs. Il dispose d'un budget de près de 4,8 milliards d'euros et emploie 300 personnes.

**Contexte dans lequel se situe le poste :**

La direction de l'exploitation est en charge, au sein du STIF, de l'offre de transports publics réguliers exploitée en Ile de France sur l'ensemble des réseaux et des modes : trains, RER, Métro, cars, bus, navettes fluviales plus récemment. Sa compétence porte notamment sur la définition et l'évolution de l'offre inscrite au plan de transport régional et contractualisée avec les opérateurs, mais aussi sur la qualité du service offert aux voyageurs. La direction participe à la négociation de tous les contrats d'exploitation avec les opérateurs et en assure le suivi et le contrôle.

La direction est composée de cinq divisions : Intermodalité et Plan de déplacement urbain (IPDU), Politique de Services et Etudes d'Exploitation (PSEE), Offre Ferroviaire (OF), Offre routière des bassins de transport (ORB) et Offre routière de zone dense (ORD).

Le-la titulaire sera rattaché hiérarchiquement à ORB.

La division Offre routière des bassins de Transport a plus particulièrement en charge :

- La définition de l'offre dans toutes ses composantes : organisation et évolution des lignes et réseaux, définition du service de référence (amplitudes, fréquences, desserte, ...), définition de la qualité de service (matériel roulant, présence humaine et accueil des voyageurs, ponctualité/régularité, information ....) ;
- La désignation des opérateurs de transport conformément aux dispositions de la loi ORTF et au cahier des charges régional définissant le cadre contractuel entre le STIF et les entreprises privées ;
- La négociation et le suivi des contrats d'exploitation de type 2 dans toute leur dimension technique (offre, qualité de service, investissement) et économique (suivi de la rémunération aux opérateurs et du budget afférant) ;
- La négociation et le suivi des conventions partenariales, et des éventuelles délégations de compétence sur des réseaux de bassin, avec les collectivités locales ;
- La préparation et le suivi des dossiers soumis à la commission offre de transport et au Conseil ;

- Le pilotage et la gestion des dossiers relatifs à des offres de transports spécifiques (Transport à la demande, Services réguliers locaux) situés dans les réseaux de bassin ;
- De manière générale, la concertation avec les collectivités territoriales, les entreprises et les associations d'usagers, la participation de réunions de travail préparatoires à des modifications d'offre et à tous les dossiers d'exploitation touchant les réseaux routiers, la réflexion sur les évolutions techniques et économiques à mener dans le domaine des transports collectifs routiers dans les réseaux de bassin en Ile de France.

### **Attributions du-de la titulaire du poste :**

La centaine de contrats de type 2 et les conventions de partenariat négociés et votés par le Conseil du STIF sont gérés par une équipe de gestionnaires de contrats.

La gestion de réseaux est bien un **travail d'équipe**, non seulement avec ses pairs mais aussi avec les responsables d'autres fonctions au sein de la division ou non. Le Gestionnaire doit prendre en considération des besoins locaux particuliers qu'il doit articuler avec une politique régionale globale et satisfaire grâce à des process/outils partagés.

Le-la gestionnaire de contrats aura en charge :

- La gestion d'un portefeuille de réseaux à proprement parler, cette mission consiste, pour chacun des réseaux, en :
  1. Le développement de relations partenariales avec les collectivités de bassins : écoute des besoins, identification des projets d'urbanisme, préparation du comité de suivi, information des partenaires, présentation de l'activité du réseau en comité de suivi, etc.
    - Le cas échéant, le-la gestionnaire pourra être amené(e) à mettre en place une/des délégations de compétence.
  2. La mise en œuvre localement de la politique régionale du STIF (Schémas Directeurs, PDU). Le gestionnaire joue ici un rôle de moyeu.
  3. La réalisation d'analyses :
    - Techniques : organisation du réseau, dimensionnement des unités d'œuvre. Ces analyses peuvent être produites en internes ou par un bureau d'études. Elles supposent une bonne connaissance des territoires et des principes d'organisation de l'exploitation d'un réseau de transport.
    - Financier : négocier avec les opérateurs privés les coûts d'un développement de l'offre, etc. Ces négociations ont vocation à être transcrites dans un avenant.  
Au moment de la facture annuelle, le gestionnaire du réseau sera invité à intervenir pour acter des conséquences de la vie du réseau (service non fait, grève, pénalités diverses) sur la rémunération de l'entreprise.
- La préparation de la fin du contrat : reprise des biens, identification du périmètre de la mise en concurrence, disponibilité des modalités essentielles (véhicules et dépôt).

En tant que membre d'une équipe, le gestionnaire participe également à un/des ateliers qui structure l'activité de la division. Il participe à la bonne information des équipes du STIF dans un mode coordonné avec les autres gestionnaires de contrat et les référents thématiques (parc, qualité de service, trafic, information voyageurs...) ;

Compte tenu d'une part du nombre de contrats, d'acteurs, d'autre part des enjeux économiques et politiques importants liés à ce poste, un formalisme est nécessaire consistant notamment en :

- La rédaction des fiches de synthèse, des comptes rendus de réunion et des courriers nécessaires à la bonne gestion des réseaux placés sous sa responsabilité ;
- La rédaction des avenants aux contrats et le contrôle de la conformité au contrat des éléments de coût ;

**Profil du-de la titulaire du poste :**

- Bonne culture générale du monde du transport souhaité
- Compréhension des jeux d'acteurs
- Capacité d'analyse, de négociation, d'argumentation
- Rigueur et discrétion professionnelle
- Esprit d'équipe et capacité d'intégration dans une équipe projet
- Autonomie, forte capacité d'initiative et d'organisation
- Capacité de challenge
- Bon relationnel

**Conditions :** Poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie A des trois fonctions publiques et aux agents contractuels.

**Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la directrice générale** par mail sous référence FPOST 74/2011 ([ressources.humaines@stif.info](mailto:ressources.humaines@stif.info)) ou par courrier (**STIF 41, rue de Châteaudun 75009 Paris**).